

*Interpellation présentée par le député:
M. Christian Brunier*

*Date de dépôt: 12 octobre 2006
Messagerie*

**Interpellation urgente écrite
sur le cachet de Charles Aznavour lors de la prestation de
serment du Conseil d'Etat**

Dans la célèbre Revue, actuellement à l'affiche du Casino Théâtre, il est dit que le chanteur Charles Aznavour aurait touché CHF 80'000.- pour interpréter une chanson durant la prestation de serment du Conseil d'Etat.

Si l'information est juste, sur quelle ligne budgétaire a été imputée cette dépense indécente ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa réponse.